

# Bouquet de mobilités

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

9 avril 2020

Laetitia DECORTE  
Cassandre JOLY



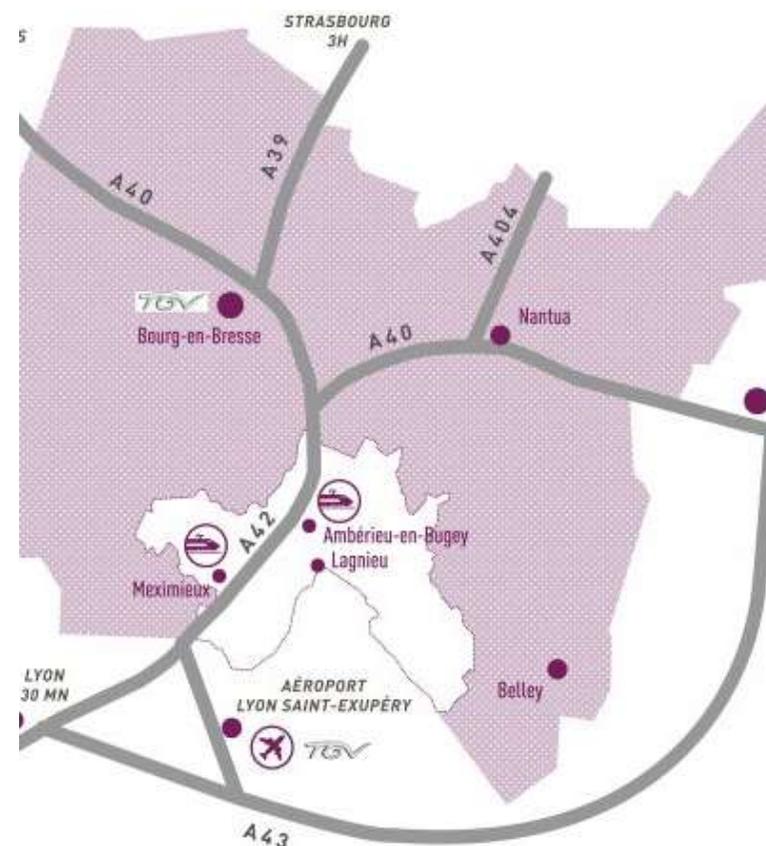
Communauté de communes de la  
Plaine de l'Ain

## Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

- A l'interface entre la région lyonnaise, le sud de l'Ain, à la confluence de l'Ain et du Rhône.
- 53 communes, 78 000 habitants
- Pas d'Autorité Organisatrice de Mobilité (sauf ville d'Ambérieu-en-Bugey)
- Parc Industriel de la Plaine de l'Ain – 190 entreprises, 7600 salariés
- Centrale EDF Bugey – 2000 salariés (*grand carénage : +2000*)

### Mobilité

- Une communauté de covoiturage historique peu active (MOV'ICI – 1800 membres)
- 2 parkings de covoiturage
- 5 gares TER
- 1 expérimentation d'auto-stop organisé domicile-travail



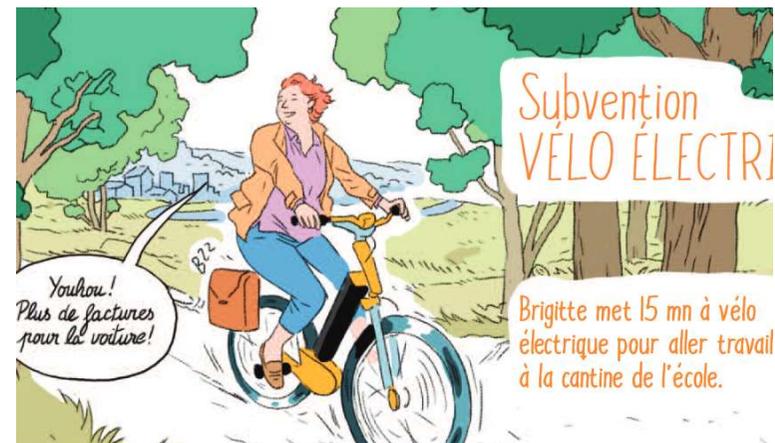
# MISE UN PLACE D'UN BOUQUET DE MOBILITES



## I - Informer

**Constat : les habitants ne connaissent pas les offres de mobilité existantes**

- Création d'un objet ludique pour présenter toutes les solutions de mobilité à disposition sur le territoire « le livret des mobilités »
- Format « les incollables » ; des marque-pages accrochés entre eux



## II- Développer

**Constat : la collectivité mène déjà des actions qui peuvent être renforcées ou étendues**

- Un nouveau parking de covoiturage en gare d'Ambérieu pour les covoitureurs du TER
- Un nouveau parking de covoiturage au rond-point congestionné de Lagnieu
- De nouvelles pistes cyclables
- Les subventions Vélo à Assistance Electrique et Trottinettes Electriques (pour les abonnés TER ou ceux qui travaillent à moins de 15km de chez eux)



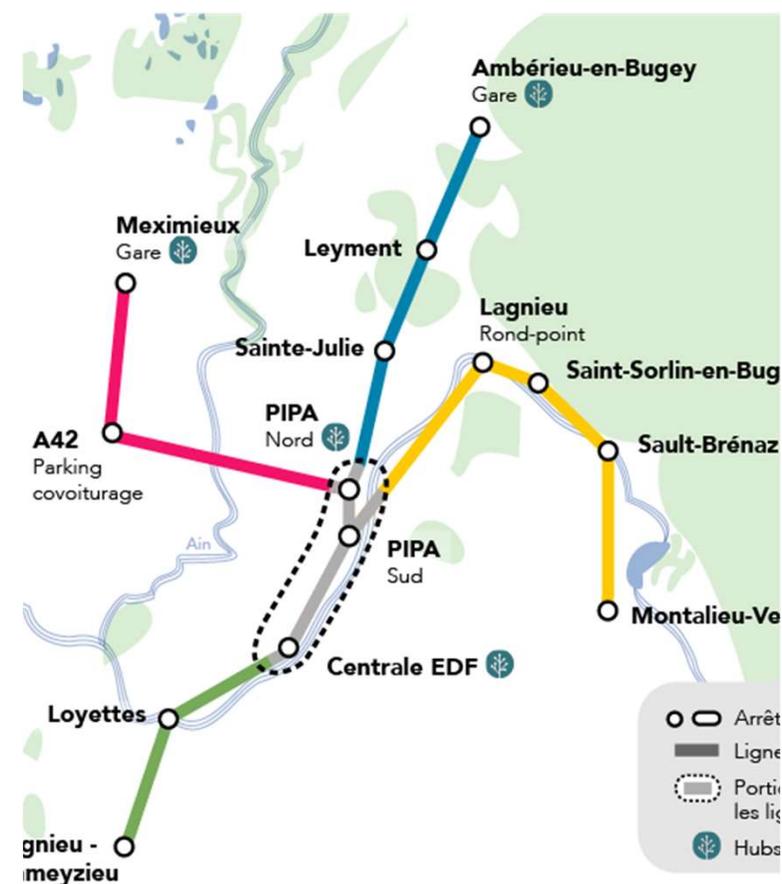
## III- Expérimenter

### a) Les lignes de covoiturage

**Constat : il peut être compliqué de trouver un covoitreur, les entreprises sont frileuses du « covoitreur unique » en cas de défaillance, les covoituteurs ont besoin de flexibilité (mais de sécurité)**

- 4 lignes de covoiturage avec le système Covoit'ici
  - Ouverture de 4h à 22h
  - Garanties de trajet
  - Indemnisation des conducteurs – même à vide
  - Assistance téléphonique pour les passagers

*Coopération avec la collectivité voisine (CC Balcons du Dauphiné) en Isère, le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et la Centrale EDF CNPE Bugey.*



### III- Expérimenter

#### b) Les hubs de mobilité

**Constat : il n'existe pas de lieu identifié pour se retrouver, il faut donner de l'information mobilité, il faut traiter les premiers et derniers km**

- Expérimentation de hubs de mobilité
  - Lieu de rencontre sécurisé (éclairage, vidéosurveillance)
  - Connecté (wifi)
  - Informatif (tablette interactive)

4 hubs : gare d'Ambérieu, gare de Meximieux, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et Centrale EDF Bugey



## III- Expérimenter

### c) Vélo en libre-service

**Constat : le Parc Industriel fait 1000 hectares et il n'y a que deux arrêts de covoiturage**

- Deux stations de vélos à assistance électrique en libre-service pour les derniers km entre l'arrêt de covoiturage et son entreprise si elle est loin et que le conducteur ne fait pas détour

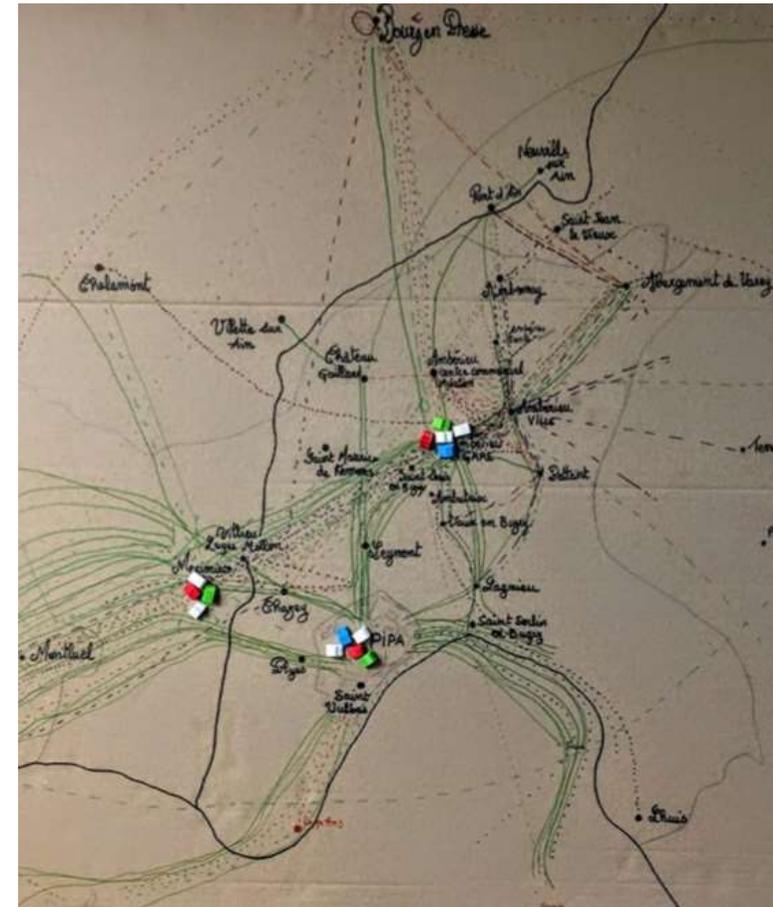


## III – Expérimenter

### d) Auto-partage

**Constat : ne pas avoir de voiture est un frein pour se déplacer et il faut développer l'usage partagé de la voiture**

- Etude du FabLab (LAB01) sur les usages de l'autopartage sur le territoire et concertation en ligne
- *Recherche d'un modèle efficace d'auto-partage en zone rurale*
- *Comment gérer des véhicules sur le Parc Industriel de 1000ha?*



## IV - Financer

Divers financeurs pour les expérimentations :

- Lauréat « France Mobilités – TENMOD »
- Membre de « PenD-Aura+ », lauréat de l'appel à programme CEE
- Obtention de DSIL (Dotation de solidarité pour l'investissement local)
- Lauréat « Vélo & Territoires »
- Demande de FEDER auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- Syndicat Mixte PIPA : contractualisation selon décret « expérimentation achats innovants" (-100 000€) pour deux lignes de covoiturage



***QUID de la poursuite des opérations et de leur pérennité ?***